

***En Pays Kanak*. Sous la direction d'Alban Bensa et d'Isabelle Leblic (Paris : Maison des sciences de l'homme, collection « Ethnologie de la France », 2000.368p., ISBN: 2-7351-0864-3.)**

Abdoulaye Gueye

Volume 22, numéro 2, 2000

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1087907ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1087907ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association Canadienne d'Ethnologie et de Folklore

ISSN

1481-5974 (imprimé)

1708-0401 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Gueye, A. (2000). Compte rendu de [*En Pays Kanak*. Sous la direction d'Alban Bensa et d'Isabelle Leblic (Paris : Maison des sciences de l'homme, collection « Ethnologie de la France », 2000.368p., ISBN: 2-7351-0864-3.)]. *Ethnologies*, 22(2), 298–300. <https://doi.org/10.7202/1087907ar>

les difficiles réalités quotidiennes de certains. Dans cette promotion de voyages aseptisés, les tours-opérateurs jouent un rôle non négligeable, transformant le monde en marchandise et concourant fortement à la déliquescence des sociétés réceptrices.

La démocratisation du voyage, la facilité des communications mènent à de nombreuses dérives (tourisme sexuel, pollutions diverses, acculturations, etc.) qui interpellent non seulement l'anthropologue et les voyageurs mais également toutes les sociétés concernées. Reformuler les imaginaires du voyage et ne pas fermer les yeux sur les méfaits du tourisme, participer à l'élaboration et à la promotion de chartes éthiques, telles sont quelques-uns des enseignements de Franck Michel, pour un tourisme responsable, intelligent et durable. Au-delà, il s'impose l'idée d'un développement équitable, permettant aux sociétés émettrices et réceptrices de partager, de s'approprier sans se détruire et de ne pas aller vers la fossilisation des cultures visitées au nom d'un exotisme abscons. Revenir à l'homme et sortir des logiques économiques strictes des voyageurs avides de bénéfices, pour que le voyage reste, écrit Franck Michel, « une histoire de décalages qui mènent à une meilleure découverte de l'autre et à une plus profonde connaissance de l'ailleurs ». En définitive, remettre du politique dans nos logiques du voyage et « faire du voyage une rencontre partagée et du voyageur un voyageur ».

Aggée Célestin Lomo Myazhiom
Université de Dschang (Cameroun) et Université Marc Bloch
Strasbourg, France

En Pays Kanak. Sous la direction d'Alban Bensa et d'Isabelle Leblic (Paris : Maison des sciences de l'homme, collection « Ethnologie de la France », 2000. 368p., ISBN : 2-7351-0864-3.)

Le présent ouvrage est la suite annoncée du colloque « Études des sociétés kanaks, systèmes sociaux en devenir » tenu en octobre 1995 à Paris. Il rassemble plus d'une quinzaine d'études ressortissant à différentes disciplines des sciences sociales. Celles-ci traitent en effet séparément de divers aspects de la société kanak, dont la culture linguistique, la culture politique, l'histoire et le patrimoine archéologique.

Le livre s'ouvre sur l'avant-propos d'Octave Togna, personnalité kanak engagée dans l'entreprise de réhabilitation et de mise en valeur de la culture kanak. Il se poursuit avec une rapide présentation géographique, démographique, historique et économique de la Nouvelle-Calédonie et une synthèse introductive des textes réunis. On apprend ainsi dans cette introduction que, découverte en 1774 par le navigateur James Cook, la Nouvelle-Calédonie fut colonisée seulement en 1853 par les Français. Comme dans la majorité de ses colonies, la France y instaura un système économique inégalitaire (évidemment défavorable aux autochtones) et légitimé par une idéologie administrative pseudo-savante de la supériorité de la « race » blanche sur les peuples conquis. Ayant largement contribué à structurer les rapports humains dans la société calédonienne contemporaine, cette idéologie est largement bousculée aujourd'hui par l'entreprise d'affirmation identitaire kanak dont l'une des grandes manifestations est le festival Mélanésie 2000 organisé en 1975 à Nouméa.

La première étude monographique de cet ouvrage, signée de l'un de ses deux directeurs, consiste en une réflexion sur le personnage du « chef » chez les Kanak. L'auteur rappelle au départ la centralité de l'intérêt pour ce personnage dans les écrits de voyageurs ou d'ethnologues consacrés aux Kanak depuis le XVIII^e siècle. On se rend compte à travers sa présentation de ces travaux de la polysémie de la notion de chef. Selon les auteurs cités, celui-ci se présente tantôt comme un « seigneur guerrier doté de tous les pouvoirs » tantôt comme un simple individu porté à ce rang par un groupe duquel il est sous l'entier contrôle, donc une personne dépourvue d'autorité, sans pouvoir de violence sur ce dernier.

À travers une approche historique ayant permis de montrer comment l'usage de la violence participe du statut de chef chez les Kanak et sous quelle formes l'administration coloniale interfère dans ce processus, Alban Bensa critique l'image du « chef sans pouvoir » qu'ont contribué à diffuser certains voyageurs-ethnologues comme Leenhardt. Il montre que cette représentation du chef résulte directement du code de l'indigénat qui déniait aux autochtones toute autorité politique et sociale sur leur propre société.

Traitant de la question de l'adoption dans une partie géographique de la Nouvelle-Calédonie qu'est la région Paci, Isabelle Leblic, quant à elle, montre la complexité de ce phénomène chez les Kanak. Les Kanak de la région étudiée opèrent ainsi une distinction sémantique autour de ce terme. Ils considèrent

sur deux plans différents l'acte de recevoir, de prendre un enfant et celui d'élever un enfant. Le second acte n'impose pas l'adoption.

L'adoption suppose le transfert de l'enfant dès sa naissance à ses futurs parents. Elle s'accompagne de la reconnaissance de droits et de devoirs pour l'enfant. L'enfant jouit des mêmes droits que les autres membres de son nouveau groupe d'appartenance et est astreint aux mêmes devoirs qu'eux. L'adoption est pour l'enfant synonyme d'un affranchissement vis-à-vis de sa famille biologique, à l'exception de ses oncles maternels dont il peut conserver les symboles, parallèlement à l'acceptation du totem de son nouveau groupe familial. Contrairement à ce premier type d'adoption, le second acte lie encore l'enfant à sa famille biologique dont il attend la reconnaissance de ses divers droits parmi lesquels le droit d'hériter. Selon Isabelle Leblic, l'adoption remplit, dans cette partie de la Nouvelle-Calédonie, une fonction essentielle qui consiste à rappeler les liens de consanguinité ou d'alliance entre groupes.

Les textes des deux responsables de cet ouvrage sont suivis d'intéressants articles, dont celui de Dorothee Dussy portant sur la mémoire kanak et celui d'Éric Soriano qui retrace l'entrée en politique des Kanaks.

*Abdoulaye Gueye
CELAT, Université Laval
Québec, Québec*
